

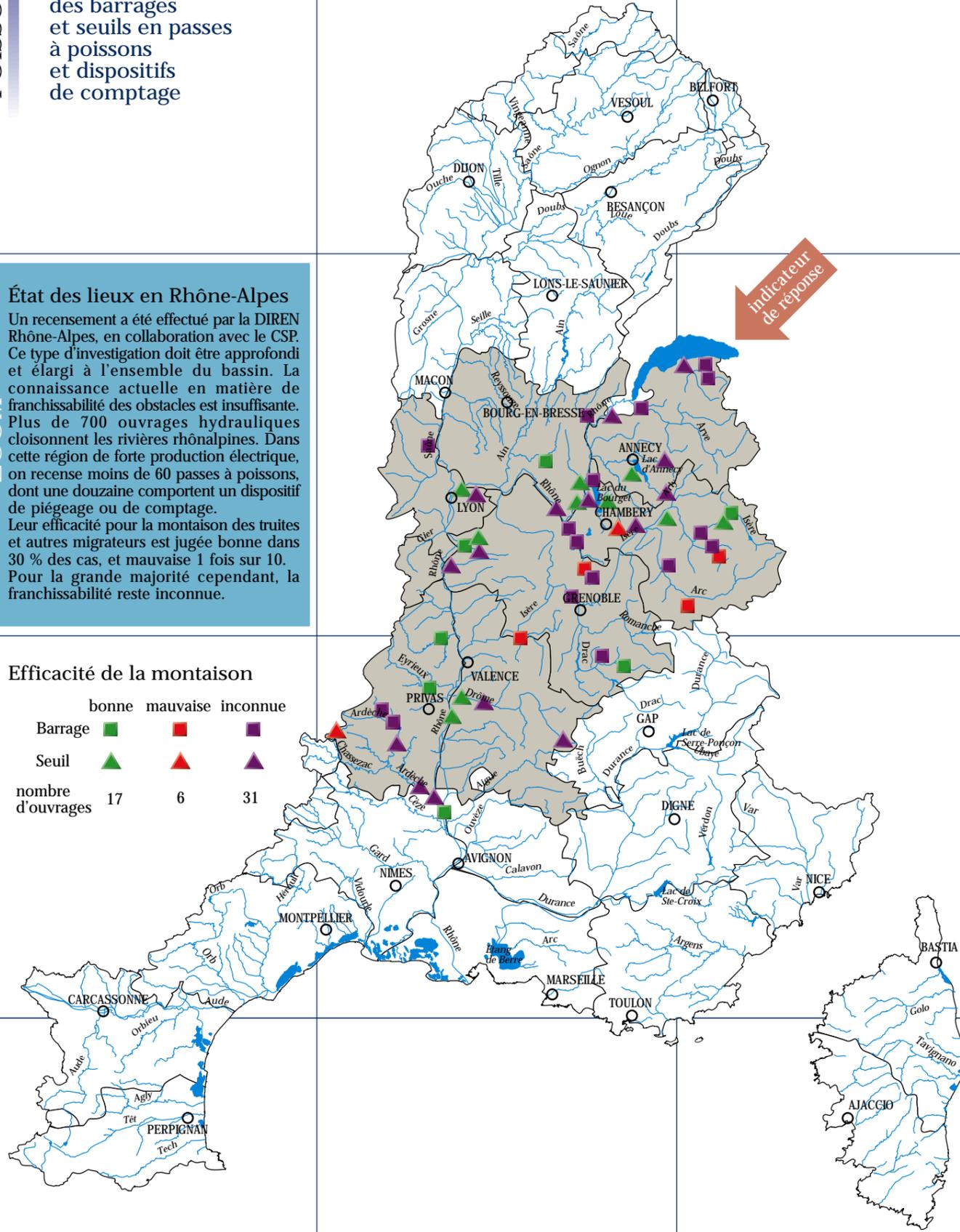
ESP3 **CIRCULATION DES POISSONS**  
état d'équipement des barrages et seuils en passes à poissons et dispositifs de comptage

État des lieux en Rhône-Alpes

Un recensement a été effectué par la DIREN Rhône-Alpes, en collaboration avec le CSP. Ce type d'investigation doit être approfondi et élargi à l'ensemble du bassin. La connaissance actuelle en matière de franchissabilité des obstacles est insuffisante. Plus de 700 ouvrages hydrauliques cloisonnent les rivières rhônalpines. Dans cette région de forte production électrique, on recense moins de 60 passes à poissons, dont une douzaine comportent un dispositif de piégeage ou de comptage. Leur efficacité pour la montaison des truites et autres migrateurs est jugée bonne dans 30 % des cas, et mauvaise 1 fois sur 10. Pour la grande majorité cependant, la franchissabilité reste inconnue.

Efficacité de la montaison

	bonne	mauvaise	inconnue
Barrage	■	■	■
Seuil	▲	▲	▲
nombre d'ouvrages	17	6	31



Respecter le fonctionnement naturel des milieux



ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Retour des grands migrateurs : aloses, lamproies, anguilles, vers leurs limites historiques de migration

Libre circulation de toutes les espèces piscicoles

OBJECTIFS DU SDAGE

ESP 7 **RECONQUÊTE DES AXES DE VIE POUR LES GRANDS MIGRATEURS**

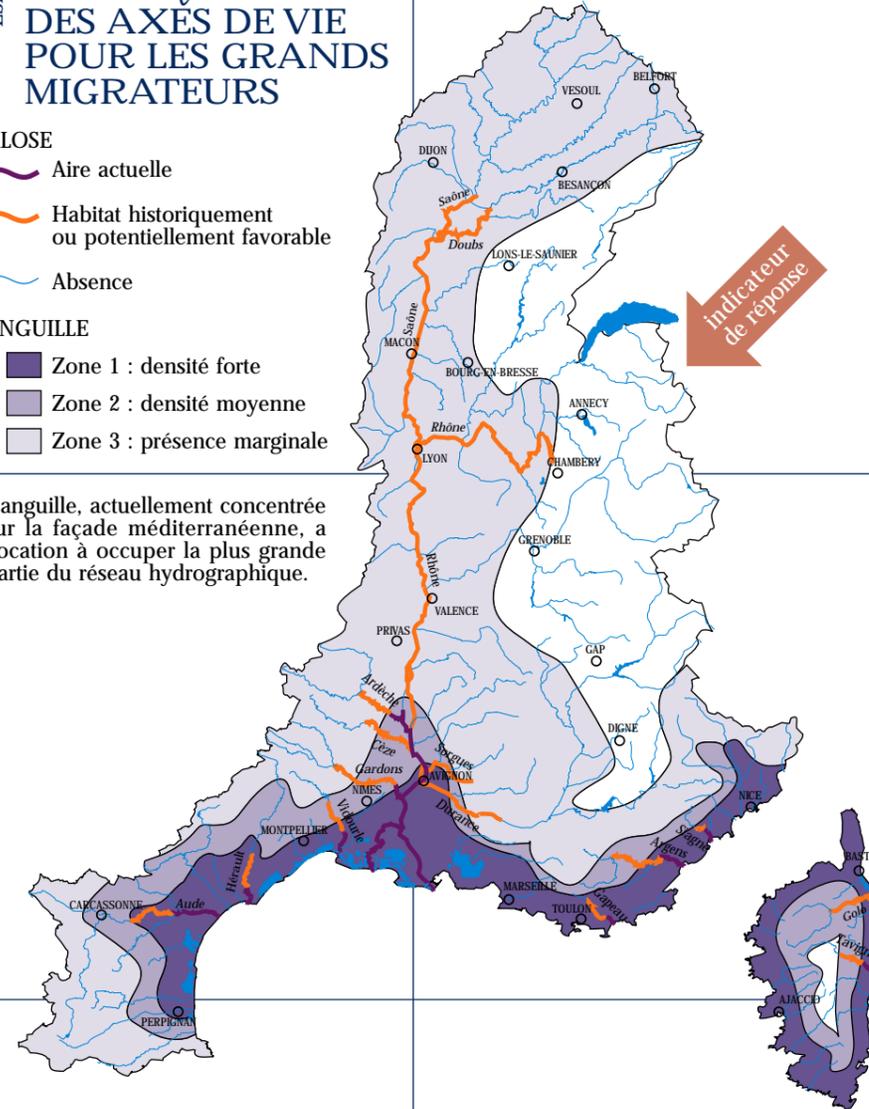
ALOSE

- Aire actuelle
- Habitat historiquement ou potentiellement favorable
- Absence

ANGUILLE

- Zone 1 : densité forte
- Zone 2 : densité moyenne
- Zone 3 : présence marginale

L'anguille, actuellement concentrée sur la façade méditerranéenne, a vocation à occuper la plus grande partie du réseau hydrographique.



Avec la réalisation du Plan migrateurs 1993-1998 (association MRM), l'objectif de déclouisonnement du Rhône pour permettre la reproduction de l'Alose dans l'Ardèche, a été atteint. Ainsi, l'aloise a progressé d'Avignon jusqu'en Basse Ardèche durant cette période. Cependant les populations des fleuves côtiers sont en régression et doivent être soutenues d'urgence.

Si l'anguille reste abondante sur toute la façade maritime, l'accès au réseau hydrographique rhodanien lui est très difficile.

Ça et là, les pêcheurs ont recours à des repeuplements artificiels pour compenser ce déficit (Saône, Doubs, Haut-Rhône).

Rappelons que le SDAGE a préconisé une politique ambitieuse de reconquête pour ces deux espèces.

ESP 13 **PRODUCTION PISCICOLE : BASSIN RHÔNE-SAÔNE**  
d'après les statistiques de la pêche aux engins

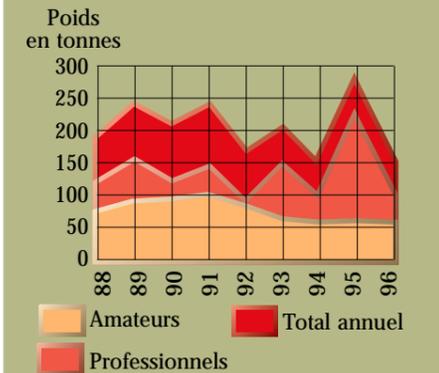


Grandes régions de pêche aux engins

Les pêcheurs à la ligne du bassin Rhône-Méditerranée-Corse sont au nombre de 500 000. Plus précisément, le domaine public fluvial (hors lac), compte sur une longueur de 1 100 kilomètres :

- 70 000 pêcheurs à la ligne
- 700 amateurs aux engins,
- 54 pêcheurs professionnels et 17 compagnons
- 600 marins pêcheurs qui pratiquent dans le delta du Rhône et les lagunes côtières.

Avec un taux de retour de 75 %, le traitement des carnets de pêche reste un des meilleurs moyens d'apprécier la production globale des eaux du bassin.



Captures totales estimées

La production estimée sur les grands axes et le Doubs se partage à peu près en 1/3 pour les amateurs et 2/3 pour les professionnels. Globalement, l'évolution des captures totales estimées pendant les 9 années montrent des fluctuations peu significatives autour d'une valeur de 190 t.

Si les amateurs ont connu des années fastes de 1989 à 1992, il semble que les professionnels se soient adaptés plus vite aux conditions médiocres de pêche des années 1993 à 1996, avec une forte production en 1995.